

Cahier des charges

Avant même tout débat, je pense qu'il y a un certain nombre de questions précises auxquelles il doit être répondu immédiatement et sur lesquelles devrait se concentrer l'expertise. Il ne saurait s'agir que de questions – « non biaisées » que tout homme de bonne foi est en droit de se poser et auxquelles tout homme de bonne foi a intérêt qu'il soit répondu. Elles sont formulées ici de façon à placer sur un pied d'égalité les différentes possibilités de réponse. Je propose qu'elles constituent une sorte de « cahier des charges » qu'il conviendrait d'adresser sans tarder aux experts dont les réponses seront d'autant plus significatives qu'ils sauront exactement ce qui leur est demandé.

Cette méthode me paraît constituer une bonne synthèse entre les réponses individuelles souhaitées par certains et le rapport collectif réclamé par d'autres. Si, après le diagnostic, la controverse persiste, alors devra venir le temps de la confrontation des analyses dans un cadre qui dépasserait celui des seuls « experts ».

Questions aux experts

I- Questions d'ordre statistique :

1- L'examen des résultats fait-il apparaître l'existence de lots atypiques ? Si oui, peut-on chiffrer le degré de probabilité de tels écarts ? Ceux-ci sont-ils concentrés sur une période déterminée des opérations de dépouillement ?

2- Ces écarts se seraient-ils concentrés – dans un sens ou dans un autre – sur des candidats marginaux (lesquels ?) dont en conséquence le sort se serait trouvé inversé d'un jour sur l'autre?

Peut-on constater des évolutions comparables d'autres candidats? Si oui, ces évolutions seraient-elles de nature à conforter ou affaiblir les constats éventuellement opérés au niveau des candidats marginaux ?

3- Les écarts mis en évidence, pourraient-ils s'expliquer – et dans quelle mesure – par des effets aléatoires tels que :

- effets de date ou de génération : les votes exprimés ayant évolué dans le temps sous l'influence d'événements extérieurs tels que des appels à voter en faveur de tel ou tel groupe de candidats ?

- effets de grappe ou de liste provoqués par la concertation d'électeurs au sein de certains « collectifs » ou par la sollicitation directe de certains groupes d'électeurs ?

- éventuellement d'autres effets auxquels on n'a pas pensé ici ?

L'examen des bulletins par ordre alphabétique est-il – ou n'est-il pas – de nature à entraîner la dilution de ces effets, notamment en les étalant sur toute la durée du dépouillement ?

Dans la mesure où ils se seraient exercés, suffiraient-ils à expliquer les écarts constatés ?

II- Questions d'ordre matériel :

1-Les conditions aberrantes dans lesquelles se sont déroulées les opérations de dépouillement n'ont pas, me semble-t-il, à faire l'objet de questions, mais d'un simple rappel. Personne ne les conteste. Et elles mettent en cause tout le monde : bulletins retirés de leur enveloppe sans être immédiatement comptabilisés, dépouillement et annonce de résultats partiels avant que le vote ne soit terminé etc....

2-Reste la recherche d'indices matériels Je continue à insister fortement pour que les experts aient un accès direct aux bulletins (et, si on les possède encore, aux enveloppes) dont l'examen –s'ils ont été conservés dans des conditions de protection satisfaisantes - pourrait être porteur d'enseignements supplémentaires.

ooo

Ce questionnaire s'en tient aux faits sur la base desquels il appartiendra à chaque militant de fonder son opinion. Il ne privilégie aucune hypothèse et ne préjuge pas des résultats. Ceux-ci devront en être largement diffusés à l'intérieur de l'association.

Je pense que tout le monde devrait pouvoir souscrire aux points évoqués qui constituent bien l'objet du débat.